

AMO – GESTION DE PROJET



CONTEXTE

Les contraintes de la construction sont de plus en plus complexes, nécessitant des compétences multidisciplinaires. Le Maître d’Ouvrage (MOA) doit donc s’entourer des bons acteurs et peut s’appuyer sur un assistant (AMO) pour coordonner les intervenants, réduire les coûts, éviter les litiges et fournir des conseils à chaque phase du projet. L’AMO assure la transparence et une bonne entente entre le MOA et les parties prenantes (architectes, ingénieurs, entrepreneurs).

Cette formation permettra aux participants d’acquérir les connaissances nécessaires pour optimiser l’organisation et la gestion de projets immobiliers, en assurant leur succès en termes de budget, calendrier et qualité. L’AMO répond à la demande croissante de conseil de qualité et d’accompagnement du décideur.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Optimiser l’organisation et la gestion du projet
- Assimiler les principales procédures et outils de gestion contribuant à la qualité du projet

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les enjeux du projet au niveau du budget, du calendrier et des résultats

75%
des stagiaires
recommandent
cette formation
en 2024

Formation animée par
Amavia GAVRIZI

Modalités d’évaluation :

- QCM
- Étude de cas

TARIF : 900€
ou 1200€ HT avec l’option

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB :
CYCLE MÉTIER**

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :
Architectes et acteurs
du cadre de vie

**NOMBRE DE JOURS/
HEURES :** 2 jours/
14 heures
OU
2^{1/2} jours / 17 heures

**LES MÉTHODES
MOBILISÉES**

- Présentation des sujets sur la base du support fourni avec exemples
- Références
- Mises en situations

JOURNÉE 1

- **Préambule :**
 - Présentation et mode de déroulement de la formation
 - Tour de table avec présentation des stagiaires, leurs sphères d'activités, objectifs et attentes
- **Le portrait du manager du projet**
 - Rappel des notions de base et le vocabulaire du projet
 - Le portrait du manager de projet ; son rôle et ses missions
 - Le contenu de la mission d'assistance, le cadre juridique et le mode d'exercice
 - Le rapport entre la sphère de la maîtrise d'ouvrage et la sphère de la maîtrise d'oeuvre
- **Le montage d'un projet immobilier**
 - Définir et organiser un projet
 - Les différents types de montage
 - La constitution de l'équipe projet : acteurs du projet et leurs rôles
 - Présentation de la méthode de travail basée sur une liste de contrôle (check-list) pour chaque étape du projet

Mise en application (activité en sous-groupe ou en individuel) : réaliser une proposition de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

JOURNÉE 2

- **Les fondamentaux du management du projet**

- Présentation de « la boîte à outils » du manager du projet
 - Le tableau de bord
 - Le plan d'exécution du projet (PEP)
- Manager les délais
- Manager les risques
- Clôture de projet et retour d'expérience

Mise en application (activité en sous-groupe ou en individuel) : réaliser une proposition de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- **Estimation et suivi budgétaire**

- Comment est constitué le budget d'un projet
- Les postes du budget – Bilan promoteur
- Méthodes d'estimation des coûts techniques
- Manager les couts ; exemples de « cost report

DEMIE JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE

- **La transition numérique dans la gestion du projet**

- L'impact du BIM dans la gestion du projet
- La communication dans la gestion du projet ; le circuit des livrables/validation
- Analyse et bilan d'un projet ; évaluation d'un nouveau projet
- Initiation à l'usage d'un outil numérique de gestion de projet

Mise en pratique (activité individuelle d'entraînement) : S'entraîner à la mise en œuvre des méthodes et outils dans une simulation de projet immersive :

- Démarrer un nouveau projet : une activité d'accompagnement dans la construction du PEP (plan d'exécution du projet).
- Identifier les tâches du projet et répartir les responsabilités : une activité d'accompagnement dans la construction de l'organigramme des tâches du projet et dans la matrice d'attribution des tâches.
- Manager les risques : une activité d'accompagnement dans l'identification et le traitement des risques du projet.

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO. Profitez de cette nouvelle année pour vous mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.